

tice et par une sagesse toute céleste. Aussi le Seigneur, ordonnant à Moïse de choisir dans tout Israël, pour le seconder dans le gouvernement, soixante-dix hommes entre lesquels il voulait partager les dons du Saint-Esprit, lui dit : " Choisissez parmi ceux que vous savez être les anciens du peuple. "— Vous étiez figurés par ses soixante-dix vieillards, si, par les sept dons du Saint-Esprit déposés en votre âme, et par l'observation de la loi divine vous montrez la probité et la maturité dans votre science et votre conduite.

Dans le Nouveau Testament, le Seigneur, en vue du même mystère et de la même figure, choisit aussi soixante-douze disciples, et les envoya deux à deux prêcher devant lui, afin d'enseigner, par les paroles et les exemples, que les ministres de son Eglise, doivent être parfaits dans la foi et dans les œuvres, c'est-à-dire affermis et exercés dans le double amour de Dieu et du prochain.

Appliquez-vous donc à être tels qu'on puisse dignement vous choisir pour coadjuteurs des douze Apôtres, c'est-à-dire des Evêques catholiques figurés par Moïse et les Apôtres. Assurément cette admirable variété d'ordres entoure, orne et gouverne la Sainte Eglise ; on y consacre des Pontifes, et au-dessous d'eux des Prêtres, des Diacres, des Sous-Diacres, et des ministres de divers Ordres, et de la réunion de ces membres et de ces dignités différentes se forme le corps de Jésus-Christ un et indivisible. C'est pourquoi, très-chers Fils, vous que le suffrage de nos frères a choisis pour nous aider, conservez dans vos mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte. Comprenez ce que vous faites à l'autel ; limitez ce que vous opérez sur la divine Victime ; en célébrant le mystère de la mort du Seigneur, efforcez-vous de donner la mort en vous, à tout vice et à toute concupiscence. Que votre doctrine soit un remède spirituel pour le peuple de Dieu. Que la bonne odeur de votre vie charme toute l'Eglise, et par vos prédications et vos exemples, édifiez la maison et la famille de Dieu, afin que nous ne soyons pas condamnés, mais récompensés, nous pour vous avoir admis à ce ministère, vous pour y avoir été élevés. Qu'il daigne nous l'accorder par sa grâce.—Ainsi soit-il.

" (Quand il n'y a pas eu ordinations de Sous-Diacres ou de Diacres, on chante ici les Litanies des Saints.) "

" Les Ordinands s'avancent, et fléchissent le genou ; le Pontife leur impose les mains ; et après lui tous les Prêtres font de même. Puis le Pontife et les Prêtres tiennent la main droite étendue sur les Ordinands. " Et, se tenant debout avec la mitre, le Pontife dit : "

Nos très chers Frères, prions Dieu, le Père tout-puissant, de multiplier les dons célestes sur ses serviteurs qu'il a choisis pour les fonctions du Sacerdoce, afin qu'ils remplissent fidèlement par le secours de sa grâce, le ministère qu'ils reçoivent de sa miséricorde. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

**LE PONTIFE, QUITTANT LA MITRE, SE TOURNE VERS L'AUTEL ET DIT : PRIONS : ET LES MINISTRES : FLÉCHISSONS LE GENOU.—LEVEZ-VOUS.—PUIS, SE TOURNANT VERS LES ORDINANDS, LE PONTIFE CONTINUE :**

Nous vous prions d'exaucer nos prières, Seigneur notre Dieu, et de répandre largement sur vos serviteurs la bénédiction de l'Esprit-Saint et la vertu féconde de la grâce sacerdotale : nous les offrons aux regards de votre clémence pour être légitimement consacrés à votre culte ; assistez-les pour toujours de vos dons les plus abondants. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, etc.